

# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU BUDGET 2021-2022

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est par la présente donné que le budget du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2021-2022 sera soumis au conseil d'administration, pour adoption, lors de la séance régulière du 21 juin 2021, à 19 h 30. Cette séance se déroulera par l'entremise de l'application *Teams*.

Donné à Gatineau, ce 10 juin 2021.

Jasmin Bellavance,  
Secrétaire général